

# DÉCLARATION EN MATIÈRE DE STRATÉGIE ERASMUS (EPS)

Pour compléter cette section veuillez vous référer aux instructions ci-dessous. Veuillez noter qu'il est important de donner une large visibilité à votre déclaration (EPS) au sein de votre établissement et qu'elle doit être également publiée sur votre site Internet. La Déclaration en matière de stratégie Erasmus devrait déterminer la stratégie globale de coopération européenne de votre établissement qui sera à la base de tous ses projets de coopération Erasmus ainsi que de toute autre activité à venir dans le cadre du Programme d'éducation et de formation tout au long de la vie.

a) Décrivez de manière synthétique la stratégie de votre établissement, les objectifs et les priorités des activités Erasmus (mobilité individuelle et projets multilatéraux et de réseaux, etc.) et toute autre action dans le cadre du Programme d'éducation et de formation tout au long de la vie (2007-2013).

b) Veuillez également fournir des informations sur les points suivants:

Quelles sont les actions spécifiques prévues et mises en oeuvre afin de promouvoir les actions Erasmus, la Charte Universitaire Erasmus et la Déclaration en matière de stratégie Erasmus (EPS). Quelles dispositions sont prises par votre établissement dans le cadre de la politique de non-discrimination (par exemple, les actions et les projets relatifs à l'égalité des sexes, à l'intégration des étudiants et du personnel handicapés, à la promotion de la cohésion économique et sociale et à la lutte contre le racisme et la xénophobie)?

a) L'EGC Nevers appartient au réseau des Ecoles de Gestion et de Commerce. Ce réseau est constitué de 25 écoles réparties sur le territoire français fortement ancrées dans le tissu économique local. Les EGC proposent un cursus de 3 ans en formation supérieure. Elles sont gérées par les Chambres de Commerce et d'Industrie garantissant un enseignement de qualité et adapté aux nécessités économiques ainsi qu'une pérennité financière.

La stratégie de l'EGC Nevers, comme celle du réseau EGC au travers de ses accords bilatéraux à l'international, est de favoriser la mobilité de ses étudiants et de s'ouvrir à des partenariats avec des établissements étrangers. L'EGC Nevers rend obligatoire pour chacun de ses étudiants la réalisation d'un stage professionnel de trois mois dans un pays étranger (la plupart des stages sont réalisés dans les pays de l'Union Européenne hors pays francophones).

Par ailleurs pour favoriser la poursuite d'études, l'obtention de double diplômes et de possibles échanges avec des établissements étrangers elle se donne pour objectif l'utilisation des ECTS comme système interne de capitalisation des unités de cours pour favoriser la mobilité Erasmus (objectif mise en place rentrée Septembre 2008).

b) L'EGC Nevers fait déjà une large place dans sa politique de communication externe et interne, aux actions menées dans le cadre du programme Erasmus, mais va encore les renforcer :

en externe dans l'information qu'elle dispense aux étudiants et à leurs familles dans le cadre des nombreux moments de communication auxquels l'école participe ou qu'elle organise (salons, carrefours carrières, portes ouvertes, points presse)

et en publiant la Charte Universitaire Erasmus sur le site école.

en interne dans le cadre des rencontres spécifiques organisées en direction des familles des étudiants intégrés pour préparer leur mobilité ou des rencontres post immersion avec l'ensemble des forces vives de l'école pour partager les expériences vécues.

Evidemment l'EGC Nevers est très attentive à bannir tout type de discrimination en son sein et à favoriser, d'un point de vue général, toute action ayant pour objet de la faire reculer.

Qualité des activités de mobilité académique:

Comment et avec quelles mesures votre établissement garantira-t-il une qualité élevée de la mobilité des étudiants et du personnel enseignant? Il convient de détailler: la reconnaissance du système des crédits, l'information sur les

curricula, l'information et le conseil auprès des étudiants partants, le tutorat et l'intégration des étudiants entrants, l'offre de services aux étudiants (en particulier le logement), les cours de langue (niveau préparatoire et entretien), le soutien et la reconnaissance de la mobilité du personnel.

L'EGC Nevers est soucieuse, dans un premier temps, de permettre à ses étudiants d'acquérir un double diplôme ou de poursuivre leurs études. L'école encourage fortement ses étudiants à utiliser les accords bilatéraux à l'international initiés par le réseau ou les écoles du réseau.

Pour, d'un point de vue général, faciliter les échanges avec les établissements d'enseignement supérieur étrangers elle a donc commencé un travail préalable à l'utilisation des ECTS comme système interne de capitalisation des unités de cours pour favoriser la mobilité Erasmus (objectif de mise en place rentrée de Septembre 2008). Par ailleurs, elle rend obligatoire dans son cursus, le passage de tests d'acquis linguistiques (Niveau TOEIC minimum pour prétendre au diplôme 660 pts).

L'EGC Nevers s'appuie également sur ses réseaux locaux et nationaux pour essayer de développer des relations avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers :

- la Ville de Nevers qui a créé récemment un poste de chargé de développement international dont c'est un des objectifs,
- le réseau des conseillers du Commerce Extérieur, dans lequel des élus de la CCI de la Nièvre sont fortement impliqués.

Qualité des stages professionnels des étudiants:

Quelles mesures spécifiques sont mises en oeuvre pour assurer une très grande qualité des stages professionnels des étudiants? Donnez les détails sur le programme de travail et les stages professionnels développés et la manière dont ils sont mis en oeuvre. Décrivez les arrangements pratiques développés entre les parties. Veuillez spécifier le suivi et l'évaluation de la période de placement ainsi que sa reconnaissance dans le curriculum des étudiants.

a) L'EGC Nevers intègre dans son cursus un stage professionnel obligatoire de trois mois (réalisé en fin de seconde année dans un pays non francophone). La qualité de ce stage est largement liée à la qualité de sa préparation.

L'EGC Nevers met en place une préparation spécifique, initiée dès la première année, qui garantit cette qualité :

- dès la première année, les étudiants et leurs familles sont destinataires d'informations d'ordre technique et de témoignages d'anciens étudiants ou d'étudiants venant de vivre cette expérience, dans le cadre de réunions d'informations.

- dès la deuxième année, l'école met à disposition des étudiants tous les outils utiles à une recherche pertinente de stage (bases de données et contacts divers). Un référent (en général natif du pays) est en charge de préparer/valider avec chaque étudiant les éléments nécessaires à la négociation du stage, de faciliter ses négociations et ensuite d'aider aux formalités diverses allant jusqu'à l'hébergement.

Evidemment tout stage fait l'objet d'une convention tripartite qui en précise les objectifs, les conditions de réalisation et de suivi et les engagements des trois parties signataires : école, entreprise et étudiant.

Avant le départ en stage, un séminaire de 2 jours « la rencontre interculturelle et ses enjeux » est organisé pour favoriser leur adaptabilité.

L'enseignement linguistique est par ailleurs renforcé jusqu'au départ (sur l'ensemble du cursus 380 heures/étudiant soit 23% du total des enseignements).

Pendant le stage des contacts réguliers entre chaque étudiant et le Responsable des études de l'école ont lieu par courriel ou téléphone. Par ailleurs, chaque entreprise d'accueil fait l'objet de rendez-vous téléphoniques pour vérifier la qualité de l'expérience vécue et identifier d'éventuels problèmes.

Le stage ayant été réalisé, chaque étudiant doit rédiger un rapport et le soutenir dans la langue du pays.

La note consécutive participe à l'attribution du diplôme.